



La prison pourquoi ne veux pa faire sortir mon concubin blessé

Par **batman**, le **01/03/2010** à **14:28**

Bonjour,

je me permet de vous posee cet question pour savoir ,pourquoi la prison ne veut pas laisser sortir mon concubin incarcerait depuis Aout 2009.Sachant qu'il sait fait mal ,jambe casseé,tandon d'archille foutue,et que normalement les soins devra durer 8 mois,et qu'il devrait sortir au courant de Mars. ne peut-il pa avoir une liberation avancee.Veuillez m'excuser si je n'est pas trouver les mots justes pour vs faire par de ma question
Cordialement

Par **Patricia**, le **01/03/2010** à **21:03**

Bonsoir,

La demande de liberté conditionnelle n'est pas accordée par la Pénitentiaire mais par le Juge d'Application des Peines après passage en commission du dossier.

Si les examens, consultations et bien sûr opérations... .. Sont impossibles à la prison, c'est le médecin de la détention qui demandera une autorisation provisoire de sortie.

Le détenu sera alors escorté par les forces de l'ordre dans un hôpital (départemental ou régional) de la pénitentiaire où un service de sécurité et de surveillance est prévu.

Pour le Rhône et sa région, je sais qu'il existe un service pour recevoir les détenus à l'hôpital Pierre Bénite (Lyon sud) avec barreaux aux fenêtres et flics dans les couloirs.